



École
de la Forêt

Document d'informations pour
l'entrée au préscolaire

Juin 2021

Chers parents,

Vous attendiez ce moment soit avec bonheur ou peut-être avec un peu d'appréhension, mais enfin, le temps fait son travail et vous voici devant votre première rentrée scolaire !

C'est avec grand bonheur que l'équipe de l'École de la Forêt vous accueille pour cet heureux évènement !

Ce document vise à vous présenter de toute une foule d'informations sur le bon déroulement de la première entrée à l'école de votre enfant. Soyez assurés que nous serons disponibles en tout temps pour répondre à vos interrogations.

Vous recevrez par courriel un autre document qui vous donnera de plus amples informations concernant la classe de votre enfant, les dates et les heures de l'entrée progressive.

Au plaisir de vous revoir en septembre !

Le personnel de l'École de la Forêt



Calendrier scolaire

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec

Calendrier scolaire 2021-2022
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

DOCUMENT ADOPTÉ PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 7 DÉCEMBRE 2020
C.A.-20-21-040

JUILLET 2021					AOÛT 2021					SEPTEMBRE 2021					OCTOBRE 2021				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	2	3	4	5	6			1 ²	2 ³	3 ⁴					1
5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	6	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁶	4 ²	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	13 ⁶	14 ⁶	15 ¹	16 ²	17	11	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁸
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵
26	27	28	29	30	30	31 ¹				27 ⁶	28 ⁷	29 ⁸	30 ¹		25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28 ⁷	29
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
NOVEMBRE 2021					DÉCEMBRE 2021					JANVIER 2022					FÉVRIER 2022				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1 ⁶	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴			1 ¹	2 ²	3	3	4	5	6	7			1 ²	2 ³	3 ⁴
8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹⁰	14 ¹	7	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹
15 ⁸	16 ⁹	17 ¹⁰	18 ¹¹	19	13 ⁸	14 ⁹	15 ¹⁰	16 ¹¹	17 ¹²	17 ¹²	18 ¹³	19 ¹⁴	20 ¹⁵	21 ¹⁶	14 ⁸	15 ⁹	16 ¹⁰	17 ¹¹	18 ¹²
22 ¹⁵	23 ¹⁶	24 ¹⁷	25 ¹⁸	26 ¹⁹	20 ¹⁵	21 ¹⁶	22 ¹⁷	23 ¹⁸	24	24 ¹⁷	25 ¹⁸	26 ¹⁹	27 ²⁰	28	21 ¹⁵	22 ¹⁶	23 ¹⁷	24 ¹⁸	25 ¹⁹
29 ²²	30 ²³				27	28	29	30	31	31 ¹					28				
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 17 Jours de classe : 16					Jours de travail : 17 Jours de classe : 15					Jours de travail : 19 Jours de classe : 18				
MARS 2022					AVRIL 2022					MAI 2022					JUIN 2022				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	1	2	3	4					1	2 ⁶	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6			1 ⁶	2 ⁷	3 ⁸
7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	7 ⁸	8 ⁹	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹⁰	12 ¹¹	13 ¹²	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹
14 ¹²	15 ¹³	16 ¹⁴	17 ¹⁵	18 ¹⁶	11 ¹⁰	12 ¹¹	13 ¹²	14 ¹³	15	16 ¹⁵	17 ¹⁶	18 ¹⁷	19 ¹⁸	20 ¹⁹	P	14 ¹⁴	15 ¹⁵	16 ¹⁶	17 ¹⁷
21 ¹⁹	22 ²⁰	23 ²¹	24 ²²	25 ²³	18	19 ¹⁸	20 ¹⁹	21 ²⁰	22 ²¹	23	24 ²⁰	25 ²¹	26 ²²	27 ²³	20 ¹⁹	21 ²⁰	22 ²¹	23	24
28 ²⁶	29 ²⁷	30 ²⁸	31 ²⁹		25 ²⁴	26 ²⁵	27 ²⁶	28 ²⁷	29 ²⁸	30 ²⁹	31 ³⁰				27	28	29	30	
Jours de travail : 19 Jours de classe : 18					Jours de travail : 19 Jours de classe : 18					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 20 Jours de classe : 15				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2021
- 28 juin 2022
- 3^e au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 25 mars 2022

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé pour les élèves du secondaire)
- F Journée pédagogique flottante



Entrée progressive

L'entrée progressive à l'école est une étape importante dans la vie du jeune écolier. Ces journées permettent aux enfants d'appivoiser doucement leur environnement, de connaître leur nouvelle enseignante et leurs nouveaux camarades de classe.

On commence avec une première rencontre exclusivement pour les parents, le lundi 31 août à 18 h (sujet à changement selon les directives de la santé publique). L'enseignante vous expliquera son programme, sa gestion de la classe et le fonctionnement du bulletin. Ce sera également l'occasion de lui poser des questions. **Veillez noter que les élèves du préscolaire ne sont pas invités à cette rencontre.**

Voici l'horaire de l'entrée progressive pour notre école. Vous recevrez, une semaine avant la rentrée, toutes les informations spécifiques concernant l'horaire prédéterminé de votre enfant pour la durée de cette entrée, qui sera du mardi 1^{er} septembre au vendredi 4 septembre.

Le jeudi 26 août	Le mardi 31 août	Le mercredi 1 ^{er} septembre	Le jeudi 2 septembre	Le vendredi 3 septembre	Le mardi 7 septembre
18h00 : rencontre avec l'enseignante et l'éducatrice Sans la présence des enfants.	Rencontre parents- élèves avec l'enseignante et l'éducatrice Sur rendez- vous : Groupe A* 8 h 30 à 10 h- Groupe B 10 h 30 à 12 h <i>Veillez noter que les enfants retournent à la maison avec leurs parents après la rencontre.</i> S.V.P. Apporter les effets scolaires de votre enfant.	Première heure et demi pour l'enfant en demi- groupe Groupe B 8 h 30 à 10 h Groupe A 10 h 30 à 12 h <i>Les parents viennent reconduire et rechercher leur enfant à l'heure demandée à la porte de la classe.</i>	Deuxième heure pour l'enfant en demi-groupe Groupe A 8 h à 10 h Groupe B 10 h 30 à 12 h 30 <i>Les parents peuvent venir chercher leur enfant à la porte de la classe.</i> <i>Le service de garde sera offert pour tous de 7 h à 13 h. Les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment après le cours des enfants ou au plus tard à 13 h à la salle polyvalente.</i>	Première demie journée, mais en groupe complet Tout le groupe 8 h à 11 h 30. <i>Les parents peuvent venir chercher leur enfant à la porte de la classe s'il quitte à 11h30.</i> <i>Le service de garde sera offert aux heures régulières (7 h à 18h) à compter d'aujourd'hui.</i> <i>Pour les parents d'enfant non inscrit au service de garde, le service sera offert jusqu'à 15 h.</i>	Première journée complète à l'école Horaire normal du préscolaire 7 h 50 à 13 h 57 Les parents accompagnent leur enfant à la porte de la cour d'école pour la première cloche de 7 h 50. Le service de transport commence cette journée. <i>Le service de garde sera offert aux heures régulières (7 h à 18h).</i> <i>Pour les parents d'enfant non inscrit au service de garde, le service sera offert jusqu'à 14 h 55.</i>

*Vous connaissez votre groupe A ou B dans un envoi du mois d'août.

Informations importantes

1- Horaire de l'école

Ouverture du service de garde : 7 h 00

Arrivée des élèves : à compter de 7 h 40 surveillance dans la cour d'école

Entrée des élèves : 7 h 50

Début des cours : 7 h 55

Dîner : 11 h 15

Retour en classe : 12h33

Fin des classes (préscolaire) : 13 h 57

Fin des classes (primaire) : 14 h 55

P.S. À noter que les enfants du préscolaire terminent les classes plus tôt que le primaire (13 h57). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là tout au long de l'année, vous devrez aviser votre enseignante et le secrétariat.

2- Horaire du service de garde

Tous les jours du calendrier scolaire de 7h à 18h sauf pour la rentrée progressive

Le mardi 31 août	Le mercredi 1er septembre	Le jeudi 2 septembre	Le vendredi 3 septembre	Le mardi 7 septembre
Non offert	Non offert	7 h à 13 h	De 7 h à 18 h	De 7 h à 18 h

3- Sécurité

L'École de la Forêt se veut un milieu sécuritaire pour tous les enfants et les intervenants de l'école, mais aussi ouvert pour sa communauté.

Pendant les heures de cours (7 h 50 à 14 h55), toutes les portes de l'école sont verrouillées.

Un macaron avec mousqueton identifiant si votre enfant est marcheur, au service de garde ou encore s'il prend l'autobus lui sera distribué par son enseignante lors de la rentrée progressive. L'enfant pourra l'accrocher sur son sac d'école et le garder en tout temps.

4- Transport actif

Comme pratiquement tous les enfants habitent à distance de marche de l'école, il est fortement recommandé d'utiliser un transport actif pour se rendre à l'école le matin et revenir à la maison le soir. Il y a au moins 3 accès à la cour d'école. Vous pouvez aussi stationner votre véhicule sur le boulevard Wilfrid-Lavigne coin Bois-Franc et marcher de là. Vous pouvez marcher ou venir en vélo avec votre enfant en toute sécurité.

Des brigadiers adultes seront présents matin, midi et soir aux intersections suivantes : Wilfrid-Lavigne et Bois-Franc, Verger et Bois-Franc. Ces corridors sont déneigés de façon prioritaire.

Voici la carte actuelle des corridors



5- Circulation des parents dans l'école

Les parents ne doivent pas circuler dans l'école pendant les heures de cours soit de 8 h à 15 h. Lorsque vous devrez vous présenter à l'école, vous devrez sonner à la porte principale. La secrétaire vous répondra et vous devrez vous identifier et donner la raison de votre visite. Une fois entré dans l'école, vous devrez vous présenter au guichet du secrétariat.

À l'entrée des élèves qui viennent au service de garde, une éducatrice attendra à la porte pour laisser entrer votre enfant dès 7h.

Lors des premières journées de classe, nous permettrons aux usagers du service de garde de circuler avec leur enfant pour aller le reconduire en classe lors des heures prescrites (arrivée 7 h à 7 h 40). Par la suite, une éducatrice sera présente dans le corridor pour aider votre enfant à acquérir sa routine.

Au départ (15 h 10 à 18 h, sujet à changement selon les directives de la santé publique) vous pourrez venir chercher votre enfant directement dans sa classe en passant par l'entrée du service de garde près du débarcadère dans le stationnement et en utilisant votre carte à puce. En entrant par la porte du service de garde, sur le mur à votre droite vous y verrez les photos des éducatrices qui seront affichées à un local. C'est à cet endroit que se trouve votre enfant. Il vous sera possible d'aller y chercher votre enfant.

6- Absence ou retard de l'élève

Lorsque votre enfant s'absentera ou sera en retard, vous devrez **en tout temps** aviser la secrétaire, **Madame Mélissa**, en lui écrivant un courriel au scr.foret@csspo.gouv.qc.ca . Il est aussi possible de laisser un message sur le répondeur de l'école en composant le 819-503-8815 au poste 1.

Vous pouvez mettre en CC l'enseignante de votre enfant ainsi que le service de garde, mais nous vous demandons de ne pas l'envoyer à cette personne exclusivement. Cela évite des malentendus, car l'information ne se rend pas à temps à l'endroit approprié.

7- Vêtements

Nous vous recommandons de choisir des vêtements pratiques pour votre enfant et adéquats selon la température. Il est à noter que chaque élève doit avoir **deux paires d'espadrilles** une pour l'extérieur et l'autre pour l'intérieur.

Pour les périodes plus chaudes de l'année, nous vous recommandons de laisser dans le sac de votre enfant, de la crème solaire.

8- Vêtements de rechange

Pour les petits accidents, il faut prévoir des vêtements de rechange (pantalon, sous-vêtements, chaussettes et chandail), le tout bien identifié dans un sac qui se referme de style Ziploc.

9- Frais exigés aux parents

Vous recevrez par courriel le « Cahier de la rentrée » avec de plus amples informations sur l'école incluant quelques frais de fonctionnement, le frais pour le service de garde ou de service du dîner, l'offre du traiteur, le dîner pizza ainsi la liste des effets scolaires à acheter. Il est à noter que les frais scolaires sont payables dès le 15 août.

10- Collation

Le personnel de l'école de la Forêt a à cœur le bien-être de votre enfant et tient à démontrer son souci des bonnes habitudes alimentaires. Nous vous invitons à utiliser des contenants réutilisables bien identifiés.

Très important : Les noix et les arachides sont interdites en tout temps !

11- Santé de votre enfant

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences graves pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Dans le but de protéger la santé de ses élèves et de leurs parents ainsi que de son personnel, votre commission scolaire s'est dotée d'un protocole en suivant les recommandations du guide établi par l'agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. En voici les principaux éléments :

- **La vaccination** prévient plusieurs maladies infectieuses. Elle protège la personne et diminue la transmission de maladie dans la population. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant. En cas de doute sur son état de vaccination, consultez votre CSSS ou votre médecin qui administrera les doses manquantes au besoin.
- **L'application de mesures d'hygiène** est une façon efficace de prévenir les maladies contagieuses. Rappelez ces quelques bonnes habitudes à votre enfant : il faut laver ses mains régulièrement surtout avant les repas et après être allé à la salle de toilettes, ne pas prêter des objets personnels (peigne, chapeaux...), couvrir ses plaies et éviter tout contact non protégé avec du sang d'une autre personne.



- **En cas de maladie**, les parents sont responsables d'aviser l'école de l'absence de leur enfant. Il est important de vérifier auprès du médecin s'il s'agit d'une maladie contagieuse. Si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CSSS en sera alertée et il est possible qu'elle vous contacte pour avoir plus d'informations. Au besoin, des mesures de contrôle seront appliquées et les parents touchés seront informés. Votre enfant devra rester à la maison selon l'ordonnance du médecin ou jusqu'à ce que son état de santé lui permette de suivre les activités scolaires. De plus, pour certaines maladies infectieuses, un délai supplémentaire peut être nécessaire afin de s'assurer que la période de contagion est terminée.
- Si votre enfant présente une condition médicale particulière, telle que l'immunosuppression, etc, discutez avec votre médecin des maladies contagieuses à risque et avisez l'école.
- **Administration des médicaments** : dans certains cas exceptionnels, avec prescription et documentation à l'appui, des médicaments oraux peuvent être administrés par l'école.
- **En cas de problème de pédiculose** (poux, lentes), aviser la secrétaire afin qu'elle vous envoie les documents appropriés pour le traitement de la chevelure de votre enfant. Afin d'éviter la propagation, un communiqué préventif sera acheminé à tous les parents des enfants de la classe et nous recommandons fortement que les élèves aux cheveux longs aient les cheveux attachés et aussi d'aviser vos enfants qu'il est important de ne pas échanger casquette, chapeau et tuque entre eux.

Prévenir les maladies infectieuses est la responsabilité de tout le monde !

Code de vie de l'école

Les élèves du préscolaire sont régis par le même code de vie que les élèves du primaire. En début d'année, les titulaires réviseront ces règlements avec les enfants. Il est publié officiellement sur le site web de l'école.

Les intervenants de l'école

- 1- **Infirmière** : Le CISSSO affecte à nos écoles une infirmière. Elle est disponible pour toutes les écoles de la C.S.P.O. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires ; il en va de même avec les carnets de santé.
- 2- **Hygiéniste dentaire** : Une hygiéniste dentaire aussi du CISSSO rencontrera gratuitement les enfants pour faire le bilan de leur santé buccale et vous envoie un avis de suivi, le cas échéant.
- 3- **L'enseignante-orthopédagogue au préscolaire** : L'enseignante-orthopédagogue de l'école est très présente au préscolaire. Son travail consiste à soutenir les enfants et les enseignants dans l'acquisition des préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par ses observations et ses ateliers en sous-groupe, elle est à même de prévenir d'éventuels troubles d'apprentissage.
- 4- **Francisation** : Les mesures de francisation consistent en un certain nombre de périodes d'enseignement intensif du français destinées à l'élève non francophone intégré directement dans une classe ordinaire. L'objectif spécifique de la mesure est, par conséquent, d'aider l'élève à acquérir les habiletés langagières de base en français. L'accent est mis sur la compréhension et la productivité de messages signifiants dans différentes situations. Cette mesure est mise en place par une enseignante légalement qualifiée et en étroite collaboration avec les enseignantes du préscolaire et l'enseignante-orthopédagogue.
- 5- **Enseignantes du préscolaire** : Il y aura 5 groupes d'enfants du préscolaire cette année. Les enseignantes interviendront avec leur groupe, mais aussi avec les autres enfants lors d'activités communes. Il y a aussi une enseignante d'éducation physique et de l'art dramatique qui donnera deux activités de 60 minutes par 10 jours.



Journée type au préscolaire

Voici l'horaire d'une journée type

Il peut varier en fonction de la planification de l'enseignante.

7 h à 7 h 50

Arrivée des élèves inscrits au service de garde. Prise en charge par les éducatrices.

7 h 40 à 7 h 50

Les élèves marcheurs peuvent arriver sur la cour où une surveillance adéquate est assurée.

Les élèves en autobus arrivent généralement vers 7h45 et se dirigent vers la cour.

7h55 à 11 h 15

Activités en classe

11 h 18 à 12 h 33

C'est la période du dîner. Il y a prise en charge des élèves par les éducatrices en service de garde.

12 h 35 à 13 h 57

Poursuite des activités en classe

14 h 00

Fin des classes.

Tous les élèves peuvent être pris en charge par une éducatrice jusqu'à 15h. Vous devrez prévoir une autre collation.

Les parents qui préfèrent venir chercher leur enfant tous les jours à 14 h 02 doivent aviser l'enseignante lors de la rencontre du 29 août, ils doivent venir les chercher au bureau du service de garde.

Les apprentissages que votre enfant fera au préscolaire

Le Ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur et Recherche (MEESR) a ciblé 6 compétences que l'enfant devra développer lors de son passage au préscolaire. Ces dernières visent le développement global et harmonieux de l'enfant. Lors de situations variées, l'enfant apprendra à vivre en relation avec les autres et découvrira le plaisir d'apprendre et d'exploiter les ressources de son milieu ; le tout devant faire progresser l'enfant vers un passage au premier cycle de l'enseignement primaire.

Vous retrouverez dans les pages suivantes le résumé du programme de formation de l'école québécoise. Pour plus de détails, allez au

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ_programme-prescolaire.pdf

La prévention des difficultés en lecture et en écriture

Le centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais et l'École de la Forêt sont soucieuses de la réussite de tous ses élèves et tiennent à vous informer qu'une démarche de prévention est mise en place, et ce, dès le préscolaire. L'objectif général est **de maintenir les pratiques éducatives** dans le domaine **de la prévention des difficultés en lecture et en écriture** chez tous les élèves.

Tout au long de l'année, les enseignant(e)s du préscolaire poursuivront leur travail de dépistage et de prévention des difficultés en lecture et écriture. Pour nous accompagner dans cette démarche, une orthopédagogue des ressources éducatives de la commission scolaire travaillera en étroite collaboration avec l'enseignant(e)-orthopédagogue, l'orthophoniste de l'école et l'enseignant(e) de votre enfant.

Concrètement, la prévention des difficultés de lecture et d'écriture chez les enfants comprend deux volets : **le dépistage des enfants à risque de développer des difficultés et les activités de stimulation des préalables à la lecture et l'écriture.**

Le dépistage consiste habituellement à relever des facteurs de risque en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Divers outils nous aideront dans ce processus : le questionnaire d'admission au préscolaire, un questionnaire sur les pratiques de lecture à la maison et un petit test en ligne « Dépist'Écrit ».

Les activités de stimulation seront offertes régulièrement à tous les élèves du groupe, entre autres, par le biais de la lecture d'histoires.

Dans un premier temps, un questionnaire portant sur la littératie doit être complété par la famille en ligne dès le début de l'année, afin de recueillir les informations sur les habitudes de lecture des enfants avant leur entrée à l'école.

Deuxièmement, des pratiques préventives sont établies en classe. Ces dernières se vivent en deux temps. Premièrement, les enfants vivront une lecture collective presque tous les jours. Lors de ces lectures, l'enseignante travaillera les prérequis à l'apprentissage de la lecture en posant des questions aux enfants. Comme prérequis, nous retrouvons la phonologie (les différents sons de la langue), le vocabulaire littéraire, la compréhension d'un texte et les différents concepts reliés à l'écrit tels l'orientation du texte, la reconnaissance de quelques lettres, etc. Deuxièmement, certains enfants auront besoin de travailler les mêmes prérequis en sous-groupe afin de stimuler davantage la prévention. Il est aussi possible que l'enseignante-orthopédagogue de l'école vienne travailler avec des élèves en classe pour certaines notions.

Quelques trucs

Votre enfant attend sa première journée d'école avec impatience. Et vous aussi, surtout si c'est votre première fois! Alors, il est possible et tout à fait normal que l'enfant éprouve certaines craintes au sujet de l'école. Voici certaines questions qui pourraient surgir :

- Qui va m'aider?
- Est-ce que je vais m'ennuyer?
- Que faire si je veux aller aux toilettes?

Pour l'encourager et le rassurer au moment de ce grand jour, il est très important d'adopter une attitude positive, de lui montrer que vous avez confiance et que tout se passera bien. Invitez-le à parler de ses craintes et essayez de répondre à ses interrogations. Si vous faites de ce premier jour d'école une fête, votre enfant vous imitera probablement.

Comment puis-je préparer mon enfant?

1. **Je l'aide à développer son estime de soi;**
 - a. Je lui permets de prendre des décisions, de relever des défis (ex. : aller demander quelque chose à un voisin);
 - b. Je le laisse faire des choix (ex. : choisir ses vêtements selon la température ou inviter un ami de son choix);
 - c. Je le laisse exprimer son point de vue (ex. : une sortie en famille);
 - d. Je le félicite (ex. : s'habiller seul dans le temps prévu).
2. **Je l'aide à devenir autonome en l'encourageant :**
 - a. À s'habiller seul;
 - b. À ramasser ses jouets;
 - c. À prendre soin d'une plante ou d'un animal, etc.
3. **Je l'aide à identifier ses besoins et à exprimer ses émotions en l'amenant à faire des choix et en les verbalisant :**
 - a. J'ai le goût de faire de la peinture;
 - b. Je suis capable de promener mon chien et de le nourrir;
 - c. J'aime ça quand tu prends du temps pour me parler;
 - d. J'aime ça quand tu me racontes une histoire, etc.
4. **Je l'aide à développer des habiletés motrices :**
 - a. En identifiant les parties de son corps;
 - b. En lui permettant de sauter, courir, grimper, rouler, nager;
 - c. En favorisant des moments de détente et de relaxation avec une musique douce;
 - d. En l'incitant à dessiner et à découper;
 - e. En l'invitant à attacher ses boucles, ses fermetures éclair ou ses boutons.



5. **Je l'aide à développer son imagination, son jugement et sa mémoire :**
 - a. En lui laissant vivre des jeux imaginaires tels que : se déguiser, s'inventer des personnages ou jouer avec des marionnettes;
 - b. En le soutenant dans le récit de ses histoires et en lui permettant d'inventer une autre fin à une histoire;
 - c. En jouant avec lui à des jeux de société adaptés à son âge.
6. **J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant :**
 - a. En étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle;
 - b. En exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui;
 - c. En évitant de répéter constamment.
7. **J'améliore la persévérance et la capacité d'écoute de mon enfant :**
 - a. En le soutenant dans ce qu'il fait;
 - b. En encourageant le goût de l'effort;
 - c. En lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris (ex : ranger ses jeux, finaliser son dessin);
 - d. En lui reconnaissant le droit à l'erreur.
8. **Je prépare mon enfant à ses apprentissages intellectuels :**
 - a. En lui donnant le goût de lire et d'écrire;
 - b. En lisant et écrivant en sa présence;
 - c. En l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin;
 - d. En accordant une valeur aux livres, revues (ex : fréquenter la bibliothèque, choisir des livres avec lui);
 - e. En lui laissant raconter une histoire, à l'aide des images d'un livre;
 - f. En lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex : panneaux de signalisation, étiquettes);
 - g. En l'amenant à comparer les objets et en utilisant les notions (plus que, grand, moyen, petit, épais, large, mince, étroit...);
 - h. En le sensibilisant au nombre, en comptant avec lui de petites quantités d'objets.



APPRENDRE À COMMUNIQUER ÇA NE SE FAIT PAS TOUT SEUL AIDE-MÉMOIRE

1. **Lorsque je parle à mon enfant, j'essaie de me souvenir :**
 - a. De m'assurer qu'il m'écoute, que j'ai son attention, qu'il me regarde;
 - b. D'utiliser un ton calme et plaisant;
 - c. De parler lentement, clairement;
 - d. De m'organiser pour qu'il voie mon visage;
 - e. D'utiliser un vocabulaire précis, correct, mais que mon enfant peut comprendre;
 - f. De porter attention à la longueur et à la complexité de mes phrases.
2. **J'essaie de me souvenir aussi :**
 - a. De lui parler tout au cours de la journée de ce qu'il voit, de ce qui l'entoure, de ce que je fais, de ce qu'il fait, de ce que je pense, etc.;
 - b. De prendre un petit 10 minutes par jour pour m'asseoir avec lui, lui parler, lui raconter une histoire, de regarder avec un lui un livre, des photos, etc.;
 - c. De temps en temps de lui demander de me raconter une histoire ou de regarder une émission de télévision et d'en parler avec lui ensuite.
3. **Lorsque mon enfant me parle, j'essaie de me souvenir :**
 - a. De lui montrer que je suis attentif à ce qu'il me dit, que je suis intéressé;
 - b. De me servir de tous les moyens possibles pour comprendre ce qu'il me dit;
 - c. De lui dire quand je n'ai pas compris plutôt que de faire semblant;
 - d. De répondre à ses questions quand cela m'est possible;
 - e. D'écouter ce que mon enfant me dit et non pas seulement comme il le dit.
4. **J'essaie aussi de me souvenir :**
 - a. D'avoir des demandes réalistes face au langage de mon enfant;
 - b. D'être un modèle pour lui, d'être l'écho qui redit correctement son message sans lui dire qu'il s'est trompé, sans lui demander de répéter;
 - c. De trouver des moyens agréables pour l'inciter à parler sans jamais le forcer (ex.: lui donner un choix de réponses, lui donner des indices, etc).
 - d. De féliciter mon enfant, de l'encourager dans ses tentatives pour améliorer sa façon de communiquer.

Dépliant intéressant venant de la Fédération Autonome de l'enseignement.

« Apprivoiser le Mammouth »

https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2011/01/20170418_Depliant_Entree_progressive_mammouth_WEB.pdf

Dépliant du Ministère de l'Éducation

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/VotreEnfantEntreALaMaternelle_f.pdf